

SOMMAIRE :

A nos abonnés, 205.—Les premiers visiteurs de la Crèche, 205.—A propos de l'installation des marguilliers dans le banc d'œuvre, 207.—Le calendrier, 207.—Le cardinal Rampolla, 209.—L'Eglise catholique en Russie 211.—Le système scolaire gratuit, 213.—L'intervention de l'Etat dans le domaine économique et social, 213.—Supplique d'un curé du diocèse de Mantoue, 214.—Une explication du cardinal Manning, 214.—Publications reçues, 215.—Le rôle de l'Etat par Mgr Freppel, 215.—Petite chronique, 216.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	4	janvier—Dim. vacant. Oct. des SS. Inn.
Lundi,	5	" —Vigile de l'Epiphanie
Mardi,	6	" —Ste Agnès.
Mercredi,	7	" —SS. Vincent en Anastase.
Jedi,	8	" —Épousailles de la S. V.
Vendredi,	9	" —S. Timothée.
Samedi,	10	" —Septuagésime.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon qui, d'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement,

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront pas dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.

GEO. D.
